

Démographique, paix, sécurité et développement au Sahel : La thématique au centre d'un séminaire de haut niveau

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 11 OCTOBRE 2023

1440

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Reconquête de Kidal

La fin de l'armée reconstituée ?



Orpillages dans le nord du Mali
Les groupes armés signataires sont mis en cause



Après les désaccords : Air France reprend ses vols à destination de Bamako et Ouaga



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

10 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



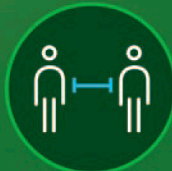
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

09

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.22



P.26



/ Une /

Reconquête de Kidal
La fin de l'armée reconstituée ?

P.4

/ Breves /

Coopération : Un nouvel appel téléphonique entre Moscou et Bamako ! P.11
Bamako : La marche pacifique de la CMAS pour une «transition civile» reportée ! P.11
Guinée : Liberté « conditionnelle » pour l'ex-président de l'Assemblée nationale P.12
Année scolaire 2023/2024 : 1500 écoles fermées, un demi-million d'enfants privés d'éducation P.12
Rentrée d'octobre : Le CNT dans la cadence de l'AES P.13
Recouvrement de la souveraineté territoriale du Mali : Tout se joue le 17 octobre P.14
Insécurité alimentaire : Dérèglement mondial, conflits, instabilité politique... affament l'Afrique P.14

/ Actualité /

Démographique, paix, sécurité et développement au Sahel : La thématique au centre d'un séminaire de haut niveau P.16
Orpaillages dans le nord du Mali : Les groupes armés signataires sont mis en cause P.17
Après les désaccords : Air France reprend ses vols à destination de Bamako et Ouaga P.20

/ Politique /

Point de vue : Critique d'un mythe politique P.22
MALI-SAHEL : P.23
Fabou Kanté au micro

/ Culture & Société /

MAXI VACANCES culture et excellence :
Orange Mali, un partenaire "historique" P.25

/ International /

Hommage aux victimes du Hamas en Israël : P.26
L'Assemblée nationale observe une minute de silence
Moyen-Orient : P.27
Poutine critique la politique américaine et soutient la création d'un État palestinien

/ Sport /

Coupe CDP-Mali Kura : P.28
Le FC Parking remporte la première édition

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- Gérant: Moctar Sow
- Redacteur en Chef:
- Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- Service Commercial: Youssef Diarra
- Secrétariat: Fatou SISSOKO



Reconquête de Kidal

La fin de l'armée reconstituée ?

Les forces armées maliennes ont confirmé hier, mardi 10 octobre 2023, le départ du bataillon des armées reconstituées du camp 1 de Kidal. Dans un communiqué publié à midi, la Direction de l'information de l'armée et des relations publiques (DIRPA) a annoncé le départ des FAMA et de la

Plateforme, laissant les forces de la Coordination des Mouvements de l'Azawad dans le camp 1, tandis que la rétrocession des camps de la MINUSMA à l'armée malienne suscite des tensions.

Est-il trop tôt pour parler de la fin de l'armée reconstituée ? Cepen-

dant, le sujet suscite un débat face aux hostilités qui opposent les deux parties signataires de l'accord d'Alger. Depuis plus d'un mois, alors que les FAMA reprennent position dans les camps laissés par la MINUSMA, qui doit définitivement quitter le Mali le 31 décembre 2023, les groupes ar-



més ne cessent d'attaquer les positions de l'armée régulière. Depuis une semaine, la tension est à son comble avec la rétrocession des camps de la MINUSMA dans la région de Kidal.

Depuis le 2 octobre 2023, une colonne de blindés et de pickups des FAMA a quitté Gao pour se rendre à Kidal, une ville stratégique tenue par les rebelles touaregs. Après la prise d'Anéfif le samedi 6 octobre 2023, suite à des combats, l'état se resserre sur Kidal. Hier,

mardi 10 octobre 2023, alors que le convoi approchait de Kidal, les groupes armés rebelles, selon nos sources, auraient encerclé le camp 1 de Kidal, où se trouve le BATFAR (Bataillon des forces armées reconstituées). Finalement, sous la direction de la MINUSMA, les FAMA et les combattants de la Plateforme, appartenant à cette armée reconstituée, regagneront le camp de la MINUSMA.

«Le BATFAR (Bataillon des forces armées reconstituées), composé

des FAMA, des combattants de la Plateforme et de la CMA, était basé dans le camp 1 de Kidal sous la protection de la MINUSMA. La composante FAMA et la Plateforme de ce bataillon ont quitté aujourd'hui le camp 1 de Kidal pour rejoindre le camp de la MINUSMA», a communiqué la DIRPA hier.

Rappelons qu'en février 2020, la première compagnie du bataillon reconstitué de l'armée malienne est arrivée à Kidal. Depuis

lors, cette armée stationnée dans ce camp n'a pas pu mener d'opérations en raison de la résistance des groupes armés qui règnent en maîtres. Ce statut d'une armée immobile touche à sa fin avec l'arrivée d'équipements et de renforts partis de Gao. Après la scission hier, mardi 10 octobre 2023, du Bataillon des Forces Armées Reconstituées, il est évident que cette armée reconstituée touche à sa fin, surtout avec la vive tension qui a atteint son paroxysme suite aux attaques ouvertes des groupes armés de la CMA contre les camps des FAMA et les affrontements à Anéfif. Cette question préoccupe l'esprit des Maliens depuis mardi. Comment comprendre le comportement des groupes armés qui, après avoir été intégrés dans l'armée reconstituée, veulent garder le contrôle de Kidal comme si Kidal était un État indépendant au sein du Mali ?

De son côté, le Cadre Stratégique Permanent pour la Paix, la Sécurité et le Développement (CSP-PSD) a réagi par le biais d'un communiqué dans lequel le bureau exécutif se félicite «une fois de plus, pour

prouver que le CSP-PSD ne mène pas une guerre totale, il encadre aujourd'hui, le 10 octobre 2023, le retrait volontaire de tous les éléments du BATFAR positionnés à Kidal afin qu'ils rejoignent en toute sécurité leurs zones militaires respectives. L'évacuation du camp s'est déroulée dans les meilleures conditions en étroite collaboration avec la MINUSMA».

Selon ce communiqué, le comportement de la CMA découle d'un pacte tacite de non-agression et de protection des emprises militaires et des éléments qui les occupent dans les zones sous contrôle du CSP-PSD, notamment les bataillons issus de l'armée reconstituée. Cependant, le CSP-PSD rappelle qu'il se démarque et continue de dénoncer toutes les pratiques qui ne sont pas conformes à ses objectifs initiaux et aux orientations actualisées de son Directoire, à savoir mener des opérations militaires anticipatives et d'autodéfense en réponse à la guerre de terres brûlées menée par les terroristes FAMA et leurs alliés, les tristement célèbres mercenaires de Wagner.

Le CSP-PSD constate malheureusement une série de reports injustifiés concernant la rétrocession des emprises de la MINUSMA et lui demande de respecter scrupuleusement le calendrier de retrait déjà établi. Le CSP-PSD est déterminé à poursuivre sa mobilisation afin que la force ne soit pas déterminante dans la suite du processus.

■ **Binadjan Dombia**

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ans} **Malikile**

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Réseau des juristes du Mali, Rejuma. juristes et étudiants en droit



Procédure administrative : La responsabilité sans faute de l'administration ? Parlons en !

■ La Maouland De Kayawoto



Nous saluons cette grande actrice de cinéma et réalisatrice burkinabè.

Kady Jolie ou encore Marie dans 3 femmes 1 village et 3 hommes 1 village, on l'appelle à l'état civil Aminata Diallo/Glez.

Kady Jolie c'est environ 27 ans de carrière.

Très talentueuse, elle se positionne comme l'une des meilleures actrices de son pays et même en Afrique.

Aminata Glez est actuellement directrice de Canal Olympia Idrissa Ouédraogo, un poste qu'elle occupe à temps plein.



■ Casimir Sangala



Aéronautique civile : plus de 2 mois après la suspension de ses vols vers Bamako, Air France reprend service par le biais du portugais EuroAtlantic Airways.

■ Ministère de la Santé et du Développement Social



Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion:

Le Président de la Transition, Colonel Assimi GOÏTA fait des enfants heureux à l'AMALDEME.

Dans le cadre du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, 28ème édition, le Chef de l'Etat, à travers ses œuvres sociales, offrent 180 kits scolaires aux enfants de l'Association Malienne de Lutte contre les Déficiences Mentales chez l'Enfant (AMALDEME).

La cérémonie de remise a enregistré la présence de Madame le Ministre de la Santé et du Développement social Colonel Assa Badiallo Touré, le conseiller spécial du président de la transition Aguibou Dembelé à la tête de l'équipe des œuvres sociales du Président de la Transition ainsi que le personnel de l'établissement.

Dans son allocution de bienvenue, la Directrice de l'école, Madame SANOGO a salué la présence du Chef du département de la Santé, une première dit-elle depuis bien longtemps.

La visite des lieux, notamment les salles de classe et la séance d'échanges avec les instituteurs ont mis fin à la cérémonie.

CCOM/MSDS



■ **Ministère de la Santé et du Développement Social**



a Ministère de la Santé et du Développement Social: mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion.

Madame la Ministre de la Santé et du Développement Social, Colonel Assa Badiallo TOURÉ et la marraine nationale du mois, Mme TOURÉ Lobbo TRAORÉ, ex-Première dame de la République du Mali, au côté du Président de la Transition Colonel Assimi GOITA chez la doyenne d'âge de Bamako.

Maimouna santé, 114 ans résidant à Niomirambougou en commune 3 du district de Bamako.

CCOM/MSDS



■ **Gangara Ndiaye**



Il est important, voire nécessaire, que les autorités maliennes communiquent sur le retour par la petite porte de la compagnie air-france à Bko. Le plus tôt étant le mieux.

Le faisant, qu'elles nous éclairent sur ce qui lui a été servi comme vérités et mise en garde.

an te u ka malobali-ya nunu na touguni.

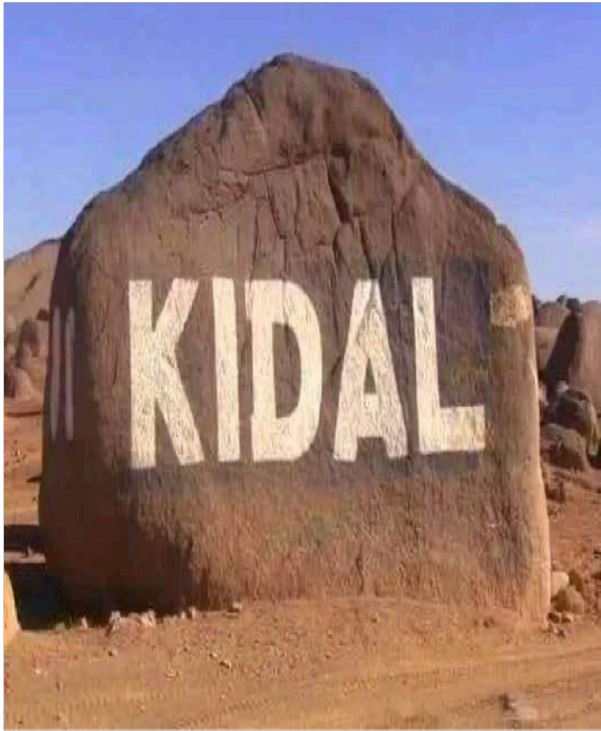


■ **Sambou Sissoko**



KIDAL !

5 lettres de l'alphabet dont 2 voyelles et 3 consonnes. KIDAL n'est-il pas en train de devenir la ville la plus populaire du Mali ? C'est le moins qu'on puisse au regard des récents événements qui secouent notre pays. Une chose c'est d'occuper KIDAL et une autre c'est de faire en sorte que les populations de cette localité se reconnaissent en la République du Mali dans les mois voire années à venir. Que Dieu inspire davantage les autorités de la Transition et les Leaders du CSP-PSD. Amin Yarabi !



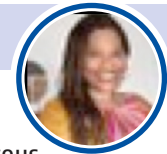
■ Cadre d'Echanges & d'Acquisition des Compétences-CEAC



Séminaire international : Facilitez la prise de décision basée sur des indicateurs de performance et des résultats tangibles en participant à notre séminaire à Kigali (06-17 nov). Ne manquez pas cette opportunité. Inscrivez-vous maintenant!



■ Nathalie Yamb



@Nath_Yamb

Nous l'avons échappé belle! Saviez-vous qu'au début du siècle dernier, l'installation d'une colonie juive en Afrique de l'Est, plus précisément dans le comté de Uasin Gishu (actuel Kenya), a été sérieusement envisagée? La région, à l'époque, est un protectorat britannique, et des discussions en ce sens ont lieu entre Joseph Chamberlain, secrétaire d'état britannique aux Colonies et Theodor Herzl, le patron de l'organisation sioniste mondiale qui, bien qu'il eut lui-même préféré un morceau du Sinaï égyptien, présente "le Projet Ouganda" à ses congressistes en 1903. La proposition, très mal accueillie par les colons britanniques déjà installés dans le coin, provoque également la scission au sein des sionistes, entre ceux qui veulent accepter et ceux qui rejettent énergiquement "toute idée de colonisation en dehors de la Palestine et des pays voisins". Finalement, ce sont ces derniers qui auront gain de cause lors du congrès sioniste de 1905. Quand on voit ce qu'ils ont fait avec la Palestine depuis 1948, on ne peut que répéter qu'on l'a échappé belle!



COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE



La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension résidant dans le **district de Bamako**, qu'en marge **de la fourniture des pièces périodiques**, elle procédera à leur **enrôlement biométrique** à partir du **1er octobre 2023**. Cet enrôlement aura pour effet la production de cartes d'assurés biométriques.

Dans un premier temps, l'enrôlement biométrique concernera uniquement les pensionnés de Bamako.

Ils peuvent se présenter dans les Agences Principales de Bamako munis de leur **acte de naissance**.

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 25 septembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



INPS.Mali



@INPS_Mali

Coopération : Un nouvel appel téléphonique entre Moscou et Bamako !



Le Président de la transition, S.E. le Col Assimi GOITA, Chef de l'Etat s'est entretenu au téléphone aujourd'hui, mardi 10 octobre 2023 avec le Président de la Fédération de Russie S.E. Vladimir Poutine.

L'information a été confirmée par le Chef suprême des armées maliennes via son compte Twitter. Les échanges ont respectivement porté sur la bonne coopération entre les deux pays dans les domaines économiques, sécuritaires et de lutte contre le terrorisme, selon le tweet. Enfin, SE. GOITA a exprimé sa reconnaissance pour tout le soutien que la Russie apporte au Mali.

Ce n'est pas la première fois que les deux Dirigeants s'entretiennent au téléphone.

Boulby/Malijet.com

Bamako : La marche pacifique de la CMAS pour une «transition civile» reportée !

La Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'imam Mahmoud DICKO (CMAS) a décidé de surseoir à la marche pacifique qui était pré-

vue pour le vendredi prochain. L'information a été relayée ce jour via un communiqué dans lequel elle a mentionné les raisons du report « qu'à la suite des missions de bons offices des autorités coutumières, religieuses, politiques et morales notamment celles portées par le haut conseil islamique près du Cheick Imam Mahmoud DICKO concernant la marche pacifique et républicaine prévue pour le vendredi 13 octobre 2023 ».

En annonçant qu'elle prend acte des missions et approches de conciliation inspirées des valeurs séculaires qui ont toujours prévalu dans notre pays.

En vertu des conseils avisés par son parrain, elle a décidé de surseoir à ladite marche pacifique pour une transition civile et de soutien à l'Armée républicaine tout en rassurant ses militants et sympathisants qu'elle reste fidèle à ses engagements.

Enfin, elle a exhorté l'opinion nationale et internationale à honorer la grandeur d'Âme et la sagesse du Dr Cheick Imam Mahmoud DICKO et du président du haut conseil islamique Chérif Ousmane Madani HAIDARA pour leur contribution considérable pour un Mali de paix.

Boulby/Malijet.com



Imam Mahmoud Dicko

Guinée :**Liberté « conditionnelle » pour l'ex-président de l'Assemblée nationale****Amadou Damaro Camara, Ancien président de l'Assemblée nationale de Guinée**

Le dernier président de l'Assemblée nationale sous le régime du président guinéen renversé Alpha Condé a été remis en liberté lundi 9 octobre.

Amadou Damaro Camara obtient une liberté provisoire. L'éphémère chef du parlement en Guinée (avril 2020 – septembre 2021) était placé sous mandat de dépôt sept mois après le coup d'Etat contre le président Alpha Condé.

Inculpé le 28 avril 2022, il est poursuivi par la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief) pour le détournement présumé de quinze milliards de francs guinéens, environ plus d'un milliards de francs CFA. Ce montant était destiné à la construction du futur siège du parlement guinéen.

Présenté lundi 9 octobre pour sa première comparution devant la chambre de jugement de la Crief, l'homme politique guinéen, âgé de 71 ans, économiste de formation et originaire de N'Zérékoré, en Guinée forestière (sud-est), a plaidé non coupable des chefs d'accusations de « détournement de deniers publics, enrichissement illicite, blanchiment de capitaux, corruption dans le secteur public et privé, prise illégale d'intérêts et complicité ».

Dans un long discours tenu devant le juge Francis Kova Zoumanigui, l'ancien président de la neuvième législature a expliqué comment il a géré les quinze milliards de GNF sur lesquels portent aujourd'hui des soupçons de malversations. Estimant que leur client a donné des réponses tendant à faire croire sa bonne foi dans ce dossier, les avocats de la défense ont formulé une demande de mise en « liberté conditionnelle » auprès de la Cour qui a répondu favorablement.

Ainsi, après un an et demi de détention, Amadou Damaro Camara est rentré chez lui dans la soirée du lundi alors qu'il était convalescent avant la rentrée judiciaire en Guinée début octobre 2023.

Source : Apanews**Année scolaire 2023/2024 :****1 500 écoles fermées, un demi-million d'enfants privés d'éducation**

Le 02 octobre, le PM Choguel a donné le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2023/2024 au lycée Ba Aminata Diallo de Bamako. Cette rentrée qui concerne les structures d'éducation préscolaire, les classes du fondamental, du secondaire ainsi que les instituts de formation de maîtres, les établissements d'Enseignement technique et professionnel, se fera au détriment de 1 500 écoles sur 9 000 fermées ou non fonctionnelles et un demi-million d'enfants privés d'école pour des raisons sécuritaires. C'est du moins ce que relève un rapport de l'Unicef rendu public la veille. Selon l'organisation, certaines régions sont beaucoup plus affectées que d'autres. Dans la zone de Ménaka, par exemple, c'est toute la moitié des écoles qui sont fermées. L'UNICEF estime par ailleurs que la situation n'est pas due aux seules attaques de groupes armés non-étatiques sur les écoles, mais également au manque d'enseignants. Certains enseignants affectés dans ces zones d'insécurité rechignent à s'y rendre. « C'est pourquoi dans le vocabulaire du ministère de l'Éducation nationale, il parle d'écoles non fonctionnelles, mais pas d'écoles fermées. Et c'est une nuance très importante car toutes les écoles ne sont pas nécessairement fermées, en raison des violences », admet l'UNICEF.

Amidou Keita

Source : Le Témoign



Rentrée d'octobre Le CNT dans la cadence de l'AES

Le CNT accompagne la cadence de la synergie sahélienne contre le terrorisme. Entré dans une session budgétaire essentiellement consacrée à la loi de finances, l'organe législatif de transition n'est pas moins sollicité pour d'autres procédures législatives. Au nombre des urgences figure notamment l'accord de mutualisation des moyens défensifs du Mali, du Burkina et du Niger, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, entre d'autres. L'alliance AES a ainsi droit au chapitre pendant la plénière parlementaire qui s'ouvre aujourd'hui. Après la signature du texte y relatif, il revient donc aux législateurs de l'adopter par ratification, en vertu des dispositions constitutionnelles en vigueur sur les accords internationaux. L'accord pour la guerre prend du coup de l'ascendant légal sur l'accord pour la paix auquel il est souvent reproché la tare congénitale de n'être jamais passé par la censure de l'organe législatif.

25 000 demandes de stage sur la table de l'APEJ

En dépit de la disette et de la crise qui bat son plein, depuis quelques années, l'Agence pour la promotion de l'emploi – jeune n'entend point déroger à la tradition. Vocation oblige, elle est au rendez-vous des attentes annuelles avec l'ouverture comme d'habitude de souscriptions aux opportunités d'intégration de la vie active par des stages. Pour quelques milliers d'offres en jeu, apprend-on de bonne source, la ruée est sans commune mesure et se chiffre à pas moins de 25 000 demandes enregistrées aux niveaux des différentes structures régionales de l'Apej. Toutes proportions gardées, les sollicitations sont plus fortes dans les régions septentrionales où les ONG ont plié bagages laissant derrière elles une jeunesse en proie aux tentations diverses. Les nombreux demandeurs seront retenus selon les critères de sélection prédéfinis.

Source: Le Témoin



Recouvrement de la souveraineté territoriale du Mali : Tout se joue le 17 octobre



A la demande des autorités de la transition malienne, le Conseil de sécurité de l'ONU a mis un terme, le 30 juin 2023, à la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation du Mali (MINUSMA) avec effet immédiat, à savoir : le retrait de ses quelque 13 000 militaires et policiers d'ici au 31 décembre 2023. Et au terme d'un calendrier convenu de commun accord, il est prévu une rétrocession des installations et emprises de la MINUSMA au gouvernement malien. Après une première phase sans incident majeur, la seconde étape, enclenchée le 1er septembre 2023, se déroule depuis l'épisode de Ber avec des accrochages meurtriers. Et pour cause, elle concerne des positions stratégiques ou symboliques. Après plus de 10 ans d'absence, en effet, les FAMA s'apprêtent ainsi à signer leur retour dans les villes comme Tessalit, d'Aguelhok et de Kidal, au détriment des groupes séparatistes qui règnent sans partage sur ces zones depuis l'aventure de l'ex- PM Moussa Mara en 2014. D'où la reprise des hostilités sur fond de harcèlement des FAMA par des attaques revendiquées par les rebelles réunis au sein du Cadre stratégique permanent (CSP). Au mépris donc de l'accord d'Alger désormais mis entre parenthèses, le bruit des kalachnikovs a repris de plus belle. Et jusqu'ici, les FAMAs, selon les informations qui viennent tiennent bon. Elles avancent lentement mais sûrement, selon toute vraisemblance. Dans cette aventure que les observateurs avisés qualifient de recouvrement du territoire national par les autorités de Bamako, tout se jouera le 15 octobre, date retenue pour le retrait de la Minusma de la ville mythique de Kidal, fief de la Cma et des terroristes qui ne jurent que par Iyad Ag Ghali.

Amidou Keita
Source : Le Témoin

Insécurité alimentaire : Dérèglement mondial, conflits, instabilité politique... affament l'Afrique

Les conflits, l'instabilité politique, la crise climatique et les séquelles du colonialisme génèrent une spirale de la faim sur le continent africain, pourtant tourné vers la production agricole et l'exportation.

L'Afrique est le continent où l'insécurité alimentaire a le plus progressé ces dernières années. Les chiffres sont alarmants. Selon un rapport des Nations unies publié en 2023, une personne sur cinq souffre de la faim en Afrique, soit le double de la moyenne mondiale. Près des deux tiers de la population africaine sont en situation d'insécurité alimentaire, ce qui signifie qu'ils n'ont pas un accès régulier à une alimentation adéquate. Dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, des millions d'enfants souffrent de malnutrition et d'émaciation sévères. Pourtant, de 65 % à 70 % de la population africaine vit de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche. Cela rappelle que le potentiel de souveraineté alimentaire est présent.

Ce ne sont pas tant les insuffisances de la production qui sont en cause que les problèmes structurels tels que la pauvreté, les effets du dérèglement climatique, la fragilisation des tissus agricoles familiaux, les conflits et l'instabilité politique. Mamadou Goïta, membre du Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food) et directeur exécutif de l'Institut de recherche et de promotion des alternatives en développement (Irapad), souligne que les quinze pays d'Afrique de l'Ouest, dont huit pays sahéliens, produisent chaque année 60 millions de tonnes de céréales. La production en elle-même est suffisante, mais le problème réside dans l'organisation de la chaîne alimentaire.

Binadjan Doumbia





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Démographique, paix, sécurité et développement au Sahel: La thématique au centre d'un séminaire de haut niveau



Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de la Population, Imrane Abdoulaye Touré, et son homologue de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, ont coprésidé la cérémonie d'ouverture du séminaire de haut niveau sur la dynamique démographique, la paix, la sécurité et le développement au Sahel. Plusieurs personnalités de marque étaient présentes.

Ce séminaire se déroulera du 9 au 11 octobre 2023 et permettra d'examiner en détail toutes les questions liées à cette thématique. La multiplication, sous différentes formes, des conflits violents en Afrique subsaharienne a conduit les chercheurs et les responsables politiques à s'interroger sur les liens entre démographie, paix et sécurité.

Après les mots de bienvenue du directeur général de l'École de Maintien de la Paix/ Alioune Blondin Beye

(EMP/ABB) aux participants, l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, SEM Dietrich Pohl, a pris la parole pour replacer l'activité dans son contexte. Il a souligné que la dynamique démographique est un facteur important mais encore sous-estimé de la politique internationale : elle a une grande influence sur les développements sociaux, économiques et politiques. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne a mis en place deux séries de dialogues virtuels sur la démographie. L'un

s'appelle en anglais «Diversity Dialogues on Demographic Dividends - 4D» et l'autre «African Dialogues on Faith Demographic». Dans la même continuité, il a indiqué que la coopération allemande répond aux demandes démographiques au Mali en incluant des modules de formation professionnelle dans la majorité des projets.

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Imrane Abdoulaye Touré, a souligné qu'il existe des relations interactives très complexes entre démographie, paix, sécurité et développement. Le Sahel connaît une croissance démographique sans précédent dans aucune autre région du monde. De nombreux pays, y compris le Mali, se sont engagés à atteindre les Objectifs du Millénaire

pour le Développement (OMD) lors de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) qui s'est tenue en septembre 1994 au Caire, en Égypte. Vingt ans plus tard, en 2014, les chefs d'État africains ont pris 88 engagements à travers la Déclaration d'Addis-Abeba pour la Population et le Développement (DAAPD) afin de garantir la continuité et la consolidation des objectifs de la CIPD. Ces 88 engagements sont regroupés en six piliers : dignité et égalité, santé, place et mobilité, données statistiques, gouvernance, partenariat et coopération internationale. Le présent Séminaire vise à approfondir la réflexion sur les corrélations entre la démographie, la paix, la sécurité et le développement dans les pays du Sahel. Son objectif est de proposer des pistes de solution pour une transition démographique réussie au

Sahel. Plus spécifiquement, il s'agit de faire l'état des lieux des dynamiques démographiques, d'analyser le rôle de la femme dans ces dynamiques démographiques et sécuritaires, et enfin d'explorer le phénomène d'exposition de la jeunesse au crime organisé et au terrorisme en tant que résultante de la dynamique démographique au Sahel.

Le séminaire a été ouvert par Ibrahim Sanogo, qui a souligné l'importance de cette rencontre de haut niveau sur la dynamique démographique, la paix, la sécurité et le développement au Sahel. À l'issue des travaux, les chercheurs feront des propositions de pistes de solutions afin de parvenir à une paix durable.

■ Ibrahim Sanogo

Orpaillages dans le nord du Mali

Les groupes armés signataires sont mis en cause

Un nouveau rapport publié par l'Organisation ouest-africaine de lutte contre le trafic (OCWAR-T) met en cause les groupes armés rebelles du nord qui ont signé l'Accord pour la paix et la réconciliation, ainsi que les groupes extrémistes violents qui tirent profit de l'exploitation de l'or. Ce rapport, intitulé «Trafic de main d'œuvre dans les sites d'orpaillage saharo-sahéliens», a été coordonné par Giz, l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée et l'Institut d'études de sécurité (ISS).

L'auteure de ce rapport, Mme Alice Fereday, analyste principale à l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, évalue les risques d'exploitation et de trafic de main d'œuvre dans les

zones aurifères du nord du Niger et du Mali. Elle examine les modalités de recrutement et d'emploi, ainsi que les risques encourus par les travailleurs et les facteurs structurels qui contribuent à la vulnérabilité des orpailleurs. Le rapport souligne également les principales possibilités qui s'offrent aux décideurs politiques pour gérer ces risques, tout en reconnaissant le rôle crucial de l'extraction de l'or comme moyen de subsistance et facteur de stabilité pour les populations locales.

Les recherches ont été menées de juillet à septembre 2022 sur les sites de Tchibarakaten et Djado au Niger, ainsi que sur les sites de N'Tahaka et N'Abaw au Mali. Pour des raisons de sécurité et d'accès, le travail sur le terrain a été effectué par des chercheurs locaux originaires des régions étudiées. Les entretiens ré-

alisés dans les zones d'orpaillage ont ciblé les orpailleurs, les patrons, les détenteurs de permis, les commerçants, les passeurs, les acteurs coutumiers, les militaires, les acteurs de la sécurité, les autorités locales et les acteurs de la société civile. Cependant, en raison de problèmes de sécurité, l'équipe de recherche n'a pas pu accéder aux sites de la région de Kidal au Mali.

Le rapport met en évidence la présence limitée des pouvoirs publics et la «taxation» lucrative exercée par les groupes armés sur les sites d'orpaillage. Alors que la présence de l'État varie d'une zone à une autre au Niger, l'administration malienne est totalement absente sur les sites étudiés au Mali, laissant ainsi les groupes armés profiter de cette situation. «Alors que la découverte de gisements aurifères a créé d'import-



tantes opportunités économiques, elle a également engendré des défis majeurs en matière de sécurité dans certaines régions désertiques périphériques qui, historiquement, échappaient au contrôle des forces de l'ordre. Les autorités publiques sont peu présentes dans ces zones complexes et manquent de ressources humaines et techniques pour superviser cette activité informelle en plein essor. De plus, les autorités nationales manquent généralement de volonté politique pour réglementer efficacement l'exploitation aurifère au-delà des stratégies clientélistes qui profitent aux élites locales ».

Selon le rapport, les zones d'exploitation aurifère des régions de Kidal et de Gao ont été immédiatement ciblées par des groupes armés qui utilisent un mode potentiellement lucratif de « taxation ». « Les groupes armés signataires ainsi que les groupes extrémistes violents ont ainsi tiré profit de ces importantes sources de revenus. Les sites

d'exploitation aurifère dans le nord du Mali sont également des lieux potentiels de recrutement pour les groupes extrémistes violents. Lorsque l'exploitation aurifère nécessite l'utilisation d'explosifs, les sites miniers peuvent également servir de base d'approvisionnement et de formation pour les groupes armés », rapporte le document.

Les recherches, menées par Mme Alice Fereday, ont porté sur deux sites d'exploitation aurifère au Mali, à savoir N'Tahaka et N'Abaw dans la région de Gao. Selon le rapport, N'Tahaka, situé à 90 kilomètres à l'ouest de la ville de Gao, est la plus grande zone aurifère de la région. Ce site s'étend sur sept ou huit kilomètres et comprend des exploitations artisanales et semi-mécanisées. « Les estimations du nombre de chercheurs d'or à N'Tahaka varient, mais plusieurs personnes interrogées estiment qu'à la fin de 2022, au moins 10 000 chercheurs d'or y travaillaient, principalement des communautés de la

région du Liptako Gourma (Maliens, Burkinabés et Nigériens), ainsi que des travailleurs migrants originaires du Soudan, du Nigéria, du Tchad, du Libéria, du Ghana, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Guinée, du Togo et d'Algérie ».

Il ressort du rapport que « la zone d'exploitation aurifère est contrôlée par des groupes armés maliens signataires qui, en 2021, ont formé une coalition appelée Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP), regroupant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme ». Le CSP, précise le rapport, tire des revenus importants de l'exploitation aurifère. « Les chercheurs d'or ne sont généralement autorisés à vendre de l'or qu'à des taux fixés par les membres du CSP, et ce dernier bénéficie également de la taxation des entrées et sorties de véhicules de la zone, ainsi que du contrôle des marchés auxiliaires tels que le carburant, l'eau, la nourriture et l'équipement ».

Conditions de travail injustes et abusives imposées aux travailleurs. Le CSP justifie son action de sécurisation des sites en défendant le bien-être des communautés locales. Certains orpailleurs interrogés par les enquêteurs d'OCWAR-T jugent ces mesures minimales. «Malgré la présence de groupes armés du CSP, les menaces sécuritaires demeurent répandues sur les sites d'orpaillage. Les groupes armés sont également impliqués dans des activités illicites et le crime organisé dans la zone d'orpaillage.» «Les activités illicites sont nombreuses et je pense que rien n'est légal ici, sauf le repas que nous mangeons. Il y a des assassinats ciblés, des braquages, des vols à main armée, la vente et le trafic d'armes, le trafic d'or, et il y a aussi le passage et la vente de drogue sur le site, sauf lorsque les djihadistes sont présents», déclare un orpailleur interrogé par les enquêteurs.

Le rapport mentionne également des actes de prédation perpétrés par les groupes armés du CSP, facilitant ainsi l'exploitation humaine. Selon un orpailleur cité dans le rapport, les membres du CSP impliqués dans l'orpaillage abusent de leur position dominante pour imposer des conditions injustes et abusives aux travailleurs. Il est difficile de réunir des preuves de ce type de pratiques, rapporte le document. Malgré de nombreux exemples d'abus, les orpailleurs ne sont pas prêts à dénoncer les conditions imposées par les membres du CSP par crainte de représailles. «Car c'est eux qui

contrôlent la zone de bout en bout. Personne n'ose les critiquer, car si tu le fais, tu te retrouveras six pieds sous terre dès le lendemain», déclare un orpailleur.

Selon le rapport, le site d'orpaillage à N'Abaw, près de la frontière burkinabé, à 175 kilomètres au sud-ouest de Gao, est entièrement contrôlé par le JNIM. «N'Abaw est une zone plus petite que N'Tahaka, d'une superficie d'environ quatre kilomètres carrés, rassemblant environ 2 000 orpailleurs. Le JNIM autorise les activités d'orpaillage à condition que les règles et pratiques religieuses soient respectées. Les dirigeants de ce groupe ne prélèvent pas systématiquement la zakat [taxe religieuse] à N'Abaw, mais exigent qu'elle soit payée pour tout montant supérieur à 1 million de FCFA», précise-t-il. Le document mentionne que la sécurité des orpailleurs sur ce site est assurée par les combattants du JNIM, qui interviennent en cas de différends ou de conflits.

Les États sont appelés à formaliser l'orpaillage artisanal. Le rapport met également en évidence l'impact dévastateur des produits chimiques utilisés dans le traitement de l'or sur le bétail et la destruction partielle des zones de pâturage causée par les activités d'orpaillage. À N'Tahaka, les éleveurs ont été privés d'une superficie de plus de 10 kilomètres carrés en raison du développement de l'orpaillage. Selon l'auteure, la majorité des activités ne sont pas taxées en raison du caractère infor-

mel du secteur minier, qui est miné par le trafic et l'exploitation des orpailleurs.

Le rapport appelle les États à légaliser l'exploitation minière artisanale, qui représente des opportunités pour les gouvernements. «Les effets négatifs des mesures répressives contre l'exploitation minière artisanale, aggravés par le développement continu des économies illégales et du crime organisé dans les zones aurifères, ont suscité des suggestions selon lesquelles les États devraient légaliser l'exploitation minière artisanale plutôt que de la criminaliser. En plus des avantages de l'exploitation minière artisanale en tant que «tampon» économique offrant des moyens de subsistance aux communautés et une alternative aux activités illégales ou aux groupes armés pour les personnes vulnérables au recrutement, la légalisation et la réglementation de l'exploitation minière artisanale pourraient représenter des opportunités pour les gouvernements eux-mêmes. Il s'agit notamment d'opportunités en termes de revenus, tels que la taxation, et de points d'entrée pour renforcer la présence et la légitimité de l'État dans des zones autrement isolées. La légalisation pourrait également constituer une étape clé dans la lutte contre les risques liés à la traite des personnes dans l'exploitation minière.»

■ Binadjan Dombia

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikle.com

Après les désaccords : Air France reprend ses vols à destination de Bamako et Ouaga



Air France va recommencer à desservir le Mali à partir du vendredi 13 octobre 2023, a annoncé mardi 10 octobre 2023 la compagnie aérienne, qui avait suspendu cette ligne depuis le 7 août dernier suite au coup d'État au Niger, pays voisin du Mali.

Air France va reprendre ses services à destination du Mali et du Burkina à partir du vendredi prochain, a annoncé mardi la compagnie aérienne, qui avait suspendu cette ligne le 7 août dernier suite au coup d'État au Niger.

« En coordination avec la DGAC (Direction générale de l'aviation civile, NDLR) française et les autorités maliennes, Air France reprendra la desserte de Bamako depuis Paris-Charles de Gaulle à compter du 13 octobre 2023 », a précisé un porte-parole de la compagnie à l'AFP.

De son côté, le gouvernement de

la transition burkinabé a annoncé vouloir examiner la demande d'Air France de reprendre ses vols au Burkina Faso, mais à condition que le Quai d'Orsay reconsidère d'abord la classification totale du pays en «rouge», qui avait conduit à la suspension unilatérale des vols le 7 août 2023.

Le 7 août 2023, suite aux événements du coup d'État survenus au Niger, Air France annonçait la suspension de ses vols au Burkina Faso et au Mali sans préavis.

Lorsqu'elle a annoncé la reprise de ses vols pour le 12 août 2023, l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) lui a opposé un refus catégorique en raison du fait qu'elle devait d'abord obtenir une approbation de son nouveau programme de vols. C'est ainsi que Bamako a répondu à Air France lorsque la compagnie française souhaitait reprendre ses vols.

Depuis lors, la compagnie aérienne

a prolongé à plusieurs reprises sa suspension dans les deux pays.

Selon nos informations, l'ANAC a soumis début octobre une demande d'Air France souhaitant reprendre ses vols au Burkina Faso au ministère des Transports.

Mais pour le ministère, cette demande ne peut être examinée que si le Quai d'Orsay reconsidère la classification complète du pays en zone rouge, qui a eu lieu quelques jours avant la suspension unilatérale.

Du côté de Bamako, aucune réaction officielle n'a été faite au moment où nous mettons cet élément sous presse.

Bien que malheureux, cet énième incident a permis aux partenaires de revoir leurs positions dans un accord gagnant-gagnant et surtout d'en tirer des leçons pour l'avenir.

■ **Binadjan Doumbia**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Point de vue: Critique d'un mythe politique

Les hommes politiques sont dans de beaux draps. Ils sont reconnus coupables d'avoir conduit le pays à l'abîme. Est-ce un mythe ou une réalité irrévocable ?



La culpabilité s'est tellement bien installée dans la conscience collective qu'on en a fait une vérité biblique. Elle est sans ambiguïté, claire comme du cristal. Mais tentons un instant de laisser les diatribes de côté afin de laisser émerger une analyse soignée, dépassionnée et argumentée.

Est-il possible de ne pas dire qu'il n'y pas de fumée sans feu ? Est-il envisageable un seul instant de préciser que l'homme politique malien dans sa généralité a brillé

par la vertu et l'exemplarité ? Non certes, ils ont leur grande part de responsabilité, et si le pays a mordu la poussière de la plus exécration des manières, ils ne peuvent qu'être appelés au banc des accusés.

Cependant, le rationnel nous conduit à sortir des sentiers battus et des commodités de langage. Le rationnel est ce qui s'oppose à l'émotionnel et au passionnel. Il astreint l'homme doué de conscience à pousser le raisonnement aussi loin que les projections de sa pensée le lui

permettent. Douter et analyser, analyser et démystifier, démystifier pour conclure, conclure pour aboutir à une nouvelle lecture. Telle est la règle du doute cartésien.

Dans la déliquescence terrifiante de l'Etat, si le nom des politiques est habilement sur toutes les lèvres, doivent-ils porter à eux seuls ce lourd fardeau ? Dans un pays où le vote a toujours été une affaire de familles, de connaissances ou d'argent, l'argument semble très excessif si l'on fait preuve de sincérité. Par l'extraordinaire,

certaines diront que ce sont les hommes politiques qui ont corrompu la société mais par l'ordinaire, d'autres diront qu'elles pouvaient rejeter l'offre et opter pour le choix de la vertu. Si les mauvais hommes politiques ont mis le pays à genoux, c'est parce que les bons politiciens ne dépassaient que rarement la barre des 1% aux élections. Le programme ne comptait point, la vertu n'était jamais la règle, seul comptait le pouvoir de l'argent. En résumé, là où le corrupteur a pu être blâmé, l'absolution ne pourra pas être accordée au corrompu. Cela semble logique, mieux elle relève d'une sincérité intellectuelle.

Le mythe va encore mieux se noyer face à la vague irrésistible et clairvoyante de l'histoire. L'histoire, mais quelle histoire ? La vraie, l'authentique, celle qui ouvre les yeux de l'aveugle et sonore les oreilles du sourd. Celle qui est si riche en enseignement et qu'on ne peut pas révoquer. Cette histoire, c'est celle aussi du militaire. C'est un règne de 23 ans qui n'a pas su assurer la continuité des grands chantiers du président bâtisseur feu Modibo Keita. C'est celui également de 10 ans de pouvoir d'un autre ancien militaire avec ses grandes réalisations mais aussi ses grands échecs sur la corruption, le délitement de l'armée, de l'autorité

de l'Etat et la destruction des Ressources Humaines que nous savons tous. C'est également cette courte période mais désastreuse d'un général propulsé 4 étoiles, avec son retrait stratégique qui nous a coûté la perte de nos 3 grandes régions du nord sans faire preuve d'euphémisme sur les conséquences de la chute de la Libye et du colonel Kadhafi.

Cette histoire si triste et si riche, c'est également celle de la société civile et des technocrates. L'histoire c'est aussi ce bilan édifiant :

□ Deux (Abdoulaye Sekou Sow et Modibo KEITA) des 5 premiers ministres sous le mandat du président Konaré étaient des technocrates.

□ Aucun des premiers ministres (Ag Hamani, Ousmane Issoufi Maiga, Modibo SIDIBE, Mariam Kaidama) sous le mandat du président ATT n'était issu d'un parti politique.

– Le Premier Ministre du président Dioncounda TRAORÉ était Diango SISSOKO qui n'a jamais milité pour un parti politique

□ Trois (Oumar Tatam LY, Modibo KEITA et Boubou CISSÉ) des six premiers ministres du président Kéita n'étaient pas aussi politiques.

Que chacun se fasse son opinion sur l'analyse de la succession de

ces illustres hommes à la tête de la primature. Mais si l'on veut rebâtir un Mali nouveau, il est important de ne pas tomber dans l'argumentation facile et que sur le banc des accusés, chacun puisse être appelé pour assumer ses propres responsabilités car l'échec, s'il y en a, n'a pas à être quantifié. Il est général, collectif et non sélectif.

Pour finir, méditons sur ce vieux proverbe sage de nos contrées africaines : «si tu regardes une image très laide, vérifies que ce ne soit pas ton reflet».

Un homme qui a le courage de reconnaître ses erreurs et ses fautes est un grand homme. Ayons ce courage de démystifier le débat trop passionné en ces temps et de nous donner main sans nous accabler inutilement en laissant de côté ces jugements de valeurs inconsistants sur le patriotisme des uns et des autres car ce pays a besoin de tout le monde pour le réhabiliter et lui donner autant de valeur et de prestige que nos ascendants l'avaient fait.

Pour un Mali nouveau et un Mali prospère !

Vive la république !

Une contribution de Hamidou Dumbia

Le Challenger

MALI-SAHEL

Fabou Kanté au micro

Nous avons fait de notre mieux afin que les affrontements en cours dans le Nord du Mali, entre l'Etat et les mouvements signataires de l'Accord d'Alger, puissent être évités. Nous avons alors la conscience tranquille, du moment où l'homme n'est tenu que par une obligation de moyen dans la vie ici

bas, l'obligation de résultat n'appartenant qu'au Seul Maître des univers.

A l'attention de ceux qui ont contribué de près ou de loin, de façon directe ou indirecte, manifeste ou latente, pour des raisons et agendas avoués et

inavoués au déclenchement de cette guerre, retenez que :

1-Quelque soit l'issue de ces affrontements le plus grand perdant sera le Mali,

2-Même si ces hostilités permettent à l'Etat d'occuper

l'ensemble des bases et camps de tout le Nord du Mali, cela ne constituera point un gage de stabilité et de paix dans le septentrion de notre pays, au contraire,

3- La cohésion sociale, l'équilibre national et républicain prendront un coup assez dur de ces conflits,

4-Enfin, il y a une forte probabilité que cette guerre soit le détonateur du combat des titans chez nous, qui conduirait à un embrasement total du Sahel, car fera du Nord du Mali le potentiel lieu de confrontations des grandes puissances économiques et militaires internationales. Le Mali serait à cet effet prit en tenaille entre des forces engloutissantes, dont les batailles risqueront de nous réduire en de simples pions que d'autres pousseront et aligneront au seul gré de leurs intérêts géostratégiques.

Voici alors la seule question qui vaille aujourd'hui et à laquelle il faudrait apporter une réponse diligente, avant qu'il ne soit trop tard, si ce n'est déjà le cas: " Quelle est la stratégie sociopolitique, économique et sécuritaire adaptée et fiable que nous avons mise en place, afin que nous soyons maîtres des initiatives, ou à défaut rester au cœur des décisions? " Si cette stratégie existe, tant mieux, si non, il faut la concevoir diligemment.

Mais tout compte fait, la priorité des priorités est d'arrêter immédiatement les hostilités, qui ne sont en rien une condition indispensable pour atteindre les objectifs qui leur sont attribués, Non, Non et Non! Il faut absolument revenir et rapidement au dialogue et aux négociations, avec bien entendu 02 questions de fond :

- 1- Qui doit arrêter les affrontements ?
- 2- Comment les arrêter ?

La réponse à la première question est : l'Etat. Pas parce qu'il a tort ou



raison, qu'il peut gagner ou perdre, mais simplement parce qu'il est l'Etat.

La réponse à la seconde question est: le Peuple.

Il n'y a que le peuple malien, qui dispose du maximum de cartes, pour mettre fin à ces affrontements, qui ne nous feront que régresser dans nos actions pour le développement de notre pays, et l'unité des maliens.

Comme vous devriez le savoir, le Mouvement Tabalé dans une logique de contribution à la cohésion nationale et à la paix, s'est auto saisi de l'équation Paix-Sécurité-Réconciliation-Développement dans notre pays en général, et de la résolution pacifique et définitive de la crise au Nord du Mali en particulier. Pour ce faire, il a présenté à l'opinion nationale et internationale, par conférence de presse le 30 juin 2023, son projet de signature d'un nouvel accord inter maliens, signé au Mali, par les maliens, sans aucune intervention extérieure, et dont l'application intégrale sera garantie par le Peuple Souverain du Mali. Dans cette dynamique,

le Mouvement Tabalé lance encore une fois un appel à toute la société civile malienne, formelle et informelle, aux mouvements et partis politiques, aux légitimités traditionnelles et aux chefferies locales, à se retrouver dans un très bref délai pour solliciter de toutes les parties en belligérance une trêve d'un mois, pour permettre d'analyser les conditions et les contours d'un cessez-le-feu total éventuel, au nom de la Paix, de la cohésion sociale et de la stabilité de notre pays à tous, qu'est le Mali.

La Coordination Générale et le Parlement Populaire du Mouvement Tabalé siégeront sur la question dans les heures qui suivront, et le peuple malien sera tenu informé d'une proposition de date, de lieu et de contenu liminaire de cette réunion historique, en cette phase critique de la vie de la nation et de notre vivre ensemble.

Qu'Allahou apaise les esprits et les cœurs des maliens.

Bonne semaine.

Fabou KANTÉ
Président du Mouvement Tabalé.

MAXI VACANCES culture et excellence : Orange Mali, un partenaire "historique"

Orange mali continue de soutenir l'hymne du divertissement et de l'excellence à travers maxi vacances l'événement culturel dédié à la couche juvénile, qui met chaque année en exergue le talent, la culture et l'excellence des élèves et étudiants au mali. Ainsi pour la 17^e année consécutive, l'opérateur de téléphonie orange, était encore au rang des grands sponsors lors de la finale de l'édition 2023 le jeudi 5 octobre 2023, au palais de la culture.

Maxi Vacances continue de faire vibrer les élèves et étudiants avec son sponsor Orange Mali. A travers les jeux concours, danses chants, slams et poèmes, l'événement annuel s'appuie sur le divertissement, pour éduquer et sensibiliser la jeunesse malienne.

Jeudi dernier, a eu lieu la finale de l'édition 2023. Tous les finalistes dans les différentes compétitions ont remporté des cadeaux leur permettant de bien démarrer la rentrée scolaire 2023-2024. C'est grâce à l'accompagnement des partenaires comme Orange Mali, que cela est bien possible à en croire Amadou Kodio, animateur du Jeu -concours

de la compétition-phare, la culture générale.

Accompagner Maxi vacances est devenu une tradition respectée chez le partenaire officiel Orange Mali. Depuis 17 ans, l'opérateur s'attache à l'exercice en toute fidélité. « Nous avons comme chaque année accompagné notre partenaire historique l'Ortm pour Maxi vacances qui représente la plus grande activité créée pour la jeunesse au Mali » a déclaré Mme Doucouré Fatoumata Sangaré, responsable communication institutionnelle et sponsoring d'Orange Mali. Elle s'est « réjouie » en tant que sponsor « du déroulement et de l'organisation » de cette compétition qui se tient dans un es-

prit de fair-play et de joie. « Cela fait 17 ans que nous avons ce partenariat, que nous voulons pérenniser » a déclaré la responsable sponsoring de Orange Mali.

L'édition 2023 de Maxi vacances ferme ses portes, pendant que les salles de classes s'ouvrent pour l'année scolaire 2023-2024. Mme Doucouré a profité de cette grande messe juvénile pour lancer un message « j'appelle la jeunesse malienne à être performante, à bien travailler pour pouvoir faire entendre sa voix sur l'échiquier mondial ».

Ousmane Tangara
Le Challenger



Hommage aux victimes du Hamas en Israël

L'Assemblée nationale observe une minute de silence



L'Assemblée nationale française a rendu hommage aux victimes des attaques perpétrées par le Hamas en Israël en observant une minute de silence. Cette marque de solidarité a été suivie d'une séance de questions d'actualité au gouvernement, axée sur la situation au Proche-Orient. Les députés ont unanimement condamné le terrorisme et exprimé leur soutien au peuple israélien.

La Première ministre Elisabeth Borne a fermement dénoncé le terrorisme et la barbarie, soulignant que rien ne les excuse. Elle a exprimé la solidarité de la France envers le peuple israélien dans cette épreuve. La présidente de l'As-

semblée, Yaël Braun-Pivet, a également exprimé son choc face à la violence de l'attaque terroriste en Israël. Elle a qualifié Israël de «pays ami» et a réaffirmé la totale solidarité et le soutien inconditionnel de la représentation nationale.

Le député Éric Ciotti, président des Républicains, a appelé à condamner sans réserve les auteurs de ces actes terroristes, tout en soulignant la nécessité de couper toute aide au développement à ceux qui soutiennent le terrorisme. Il a également plaidé en faveur de sanctions contre l'Iran et le Qatar, qu'il accuse de financer le terrorisme.

Les réactions du groupe La France

insoumise (LFI) ont été critiquées, et les députés ont quitté l'hémicycle pendant le discours de Mathilde Panot, cheffe de file du groupe. Elle a exprimé sa compassion envers les otages et les civils tués en Israël par les actes de terreur du Hamas, tout en mentionnant également les civils tués à Gaza par les bombardements de l'armée israélienne. Elle a appelé la France à œuvrer en faveur d'un processus de paix aboutissant à la création de deux États.

L'hommage rendu par l'Assemblée nationale française aux victimes des attaques du Hamas en Israël témoigne de la solidarité de la France envers le peuple israélien.

Les députés ont unanimement condamné le terrorisme et appelé à des mesures fermes contre ceux qui le soutiennent. Les réactions

divergentes des différents groupes politiques reflètent la complexité de la situation au Proche-Orient et l'importance d'un processus de

paix équitable pour parvenir à une résolution durable du conflit.

La rédaction

Moyen-Orient

Poutine critique la politique américaine et soutient la création d'un État palestinien

Lors d'une rencontre au Kremlin avec le Premier ministre irakien, Vladimir Poutine, président russe, a critiqué la politique des États-Unis au Moyen-Orient. Il a affirmé que le conflit entre Israël et le Hamas palestinien était un exemple de l'échec de cette politique. Poutine a souligné la nécessité de créer un État palestinien indépendant et souverain.

Poutine a accusé les États-Unis d'avoir monopolisé la résolution du conflit sans tenir compte des intérêts fondamentaux du peuple palestinien. Selon lui, les États-Unis ont promu leurs propres idées et ont exercé des pressions sur les deux parties, sans chercher de compromis acceptables pour les deux côtés.

Le président russe a souligné que la création d'un État palestinien indépendant était nécessaire pour mettre en œuvre les décisions du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette déclaration fait suite aux propos du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui a qualifié la création d'un État palestinien de solution la plus crédible pour mettre fin à la guerre entre Israël et le Hamas.

De plus, Poutine a déclaré que la Russie travaillerait avec la Ligue arabe et d'autres pays intéressés pour mettre fin à l'effusion de sang en Israël et à Gaza, et pour établir une paix durable au Moyen-Orient. La Russie entretient de bonnes relations avec les autorités israéliennes, les Palestiniens, ainsi



qu'avec d'autres acteurs régionaux tels que l'Iran, l'Égypte et la Syrie.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a également confirmé que la Russie poursuivait ses contacts avec les Palestiniens et a annoncé la préparation d'une visite en Russie du président palestinien Mahmoud Abbas, sans préciser les dates exactes.

En conclusion, les déclarations de Vladimir Poutine critiquant la

politique américaine au Moyen-Orient et soutenant la création d'un État palestinien indépendant témoignent de l'engagement de la Russie à trouver une solution pacifique au conflit entre Israël et le Hamas. La Russie souhaite travailler avec d'autres pays intéressés pour mettre fin à l'effusion de sang et établir une paix durable dans la région.

Moctar Sow

Coupe CDP-Mali Kura : Le FC Parking remporte la première édition

Le FC Parking a remporté la première édition de la Coupe CDP-Mali Kura, qui a été lancée le 5 août 2023. La finale a opposé le FC Parking au FC Bafa, avec une victoire sur le score de 2 à 1. Cela s'est déroulé samedi dernier au terrain municipal de Baco-Djicoroni.

L'événement était parrainé par le président du parti, Mohamed COULIBALY, également connu sous le nom de Bavieux, ainsi que par l'initiateur de l'événement, Moussa TIMBELY, Mme Alima SIMAGA, responsable des finances du parti, et Souleymane CAMARA, président du mouvement des jeunes, entre autres.

Dans son discours, le parrain de l'événement, Moussa TIMBELY, secrétaire général du parti CDP-Mali Kura, s'est réjoui de la qualité du spectacle et s'est engagé, au nom du parti, à pérenniser ce tournoi au profit de la jeunesse.

Selon lui, lorsque la jeunesse est unie et engagée, elle devient une force pour le développement du pays, ce

qui rend possible l'éducation, la santé, l'emploi des jeunes et la sécurité dans le pays. Pour cela, il a invité la jeunesse à rester mobilisée derrière les leaders du parti CDP-Mali Kura, qui croient en la capacité de la jeunesse à être une alternative pour le développement, la sécurité et la stabilité du pays.

CDP-Mali Kura, selon son secrétaire général, s'engage à faire de la politique autrement. «C'est le parti de la paix, de la cohésion sociale, de la démocratie. C'est le parti des jeunes, des femmes et des enfants», a-t-il déclaré, ajoutant que la pratique a prouvé que dans notre pays, la politique est synonyme de mensonge. Il est convaincu que la politique est le développement du pays, son essor économique ainsi que la prise de toute initiative salvatrice.

Enfin, il a invité la jeunesse à rester mobilisée derrière les leaders du parti CDP-Mali Kura, qui croient en la capacité de la jeunesse à être une alternative pour le développement, la sécurité et la stabilité du pays.

De son côté, le président du parti, Mohamed COULIBALY, dit Bavieux, a salué la mobilisation des populations de Baco-Djicoroni ainsi que les membres du comité d'organisation. Il s'est réjoui de constater que cette compétition s'est déroulée sans heurts majeurs, conformément aux souhaits du parti. Il s'est engagé à multiplier cette initiative à l'égard de tous les jeunes du pays.

Il a également tenu à saluer et à féliciter toutes les équipes qui ont participé à cette compétition, notamment les deux finalistes. «Le sport est un facteur de paix et de cohésion sociale. J'invite tous les jeunes à se donner la main pour sortir notre pays de l'ornière», a-t-il conseillé.

En outre, Mohamed COULIBALY, dit Bavieux, a prié pour une victoire finale des FAMA sur les ennemis de la paix, tout en saluant les autorités pour leur engagement patriotique à reconquérir la souveraineté du pays.

Maffenin Diarra





Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre espace de travail vous déprime, et si vous lui donniez un coup de neuf ? De nouveaux stylos rigolos, une jolie plante, une lampe, des illustrations pleines de couleurs et quelques citations inspirantes vous donneront beaucoup plus envie de travailler ! Il suffit parfois de peu pour redonner un peu de vie à un espace, alors que soyez pro de la déco ou non, lancez-vous, vous ne le regretterez pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre travail vous passionne et cela se sent. Les personnes qui travaillent avec vous apprécient votre efficacité et reconnaissent votre valeur. Très bientôt, on devrait vous proposer un projet intéressant. Saisissez cette occasion pour asseoir encore davantage votre réputation dans l'entreprise. Si vous êtes en recherche d'emploi, une opportunité devrait se présenter à vous très bientôt. Ne désespérez pas.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous allez possiblement ressentir une baisse de motivation aujourd'hui. N'en faites pas un drame et accordez-vous une pause. Mieux vaut vous lever, marcher un peu, aller prendre une boisson revigorante par exemple, plutôt que rester devant votre bureau à ne rien faire et à culpabiliser de votre inaction. Vous reviendrez de votre pause avec les idées claires et serez nettement plus efficace dans votre travail.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous êtes sur un nuage. Vous avez trouvé le rythme de travail qui vous convient parfaitement et vous menez vos différents travaux à bien sans vous surmener. Votre bonne organisation et votre esprit consciencieux sont les voies royales qui vous mènent vers la promotion. Maintenez ce cap et conservez votre bonne humeur, elle est très appréciée par votre entourage professionnel. Votre présence dans l'équipe contribue à une bonne cohésion.



Lion (22 juillet - 23 août)

Quel que soit le poste que vous occupez, vous trouvez spontanément votre place de leadership. Votre autorité naturelle et bienveillante est un atout pour vous et vos collaborateurs. Vous savez fédérer les énergies et les aptitudes autour d'un projet profitable à chacun. Cette capacité à mener sans avoir recours au despotisme est un très bon allié pour gravir les échelons. Attention toutefois à ne pas vous disperser.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous vous sentez redevable envers une personne de confiance aujourd'hui. Il est temps de lui renvoyer l'ascenseur professionnel et vous vous mettez en quête de l'aider à traverser une période difficile. Prenez garde à votre approche, il ne faudrait pas passer pour la personne qui attend un service en retour. Gardez la distance nécessaire, mais restez prompt à pouvoir filer le coup de pouce que vous tenez tant à donner.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

En personne réfléchi, vous vous accordez le temps de la réflexion avant de prendre une décision importante. Mais à trop peser le pour et le contre, vous manquez peut-être des occasions professionnelles qui ne se représenteront pas. Si votre job actuel ne vous convient plus, il est peut-être temps de laisser parler vos envies. Un projet vous tient à cœur depuis longtemps, pourquoi ne pas vous lancer et bâtir un nouvel horizon professionnel ?



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous avez l'impression que vos efforts ne payent jamais ? Peut-être est-ce le moment de faire le point et de changer vos méthodes. Vous avez tendance à rester sur vos acquis et il semblerait que cela ne fonctionne pas. Il ne faut donc pas avoir peur de tout remettre à plat et de changer radicalement de ligne de conduite. Les astres sont avec vous et favorisent votre remise en question. Gardez courage, la réussite n'est pas loin.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le ciel vous est favorable et votre horizon professionnel se profile selon vos espérances. Votre esprit collectif et votre aptitude innée à fédérer les énergies vous mènent droit au succès. Si un projet ne voit pas le jour, vous ne vous tracassez pas pour ça, car vous faites confiance à votre capacité à rebondir et à vous projeter sur autre chose. La bonne connaissance que vous avez de vous-même est un allié de poids pour faire les bons choix professionnels.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre succès est dû à votre sens de l'initiative et à vos idées innovantes. Votre esprit toujours tourné vers la nouveauté est un moteur pour votre entourage professionnel. Vous vous fixez de nouveaux objectifs et trouvez sans difficulté les moyens de les atteindre. Toutefois, si votre énergie vous permet de mener plusieurs projets de front, il est parfois préférable de se concentrer sur un seul, puis de passer au suivant.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Pourquoi vous contentez-vous d'aussi peu ? Au bureau, vous avez le sentiment qu'on vous donne des miettes. Si vous travaillez à votre compte, vous signez des contrats qui manquent d'envergure. Il est temps de vous reprendre en main et de vous motiver. Vous valez mieux que ça ! Osez viser la lune pour décrocher une étoile, entamez une formation, validez une certification, et candidatez auprès de grandes sociétés. Non, cela n'arrive pas qu'aux autres !



Poisson (19 février - 21 mars)

Dur dur de communiquer avec votre boss en ce moment. Vous avez beau essayer tous les moyens de communication possibles, ce dernier semble vouloir rester aux abonnés absents. Vous allez devoir vous faire confiance pour avancer dans certains dossiers. Après tout, vous avez de l'expérience et plutôt l'esprit créatif ; cela ne devrait pas être un problème. Profitez-en pour exprimer vos idées et sortir du cadre.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Commission de l'Organisation des États de l'Afrique de l'Ouest
KASSOUCHE invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité

1273 Malikilé



Kamena lève le voile !



Commission de finalisation du projet de Constitution
Le révisé

1274 Malikilé



Les enfants de Badalabougou servis



8ème édition de la Nuit de l'Entreprenariat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Madame Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



La grosse arnaque !



Gestion des fonds, l'aménagement et la protection des forêts et de la faune. La Vice-Ministre Générale dédicte 1.000.000.000 FCFA à l'irrigation des femmes

1277 Malikilé



242 filles et femmes installées



ANGE : Me Mostapha Cissé, l'homme de la situation

1278 Malikilé



Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc ?



PROFESSEUR : Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM



Burkina Faso : Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



Les travaux débute aujourd'hui !



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23